Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 30126

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION Cergy-Pontoise, Université Savoie Mont Blanc Recteur de l'académie,

Université de Cergy-Pontoise, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Conservatoire national des arts et métiers, Université de Bordeaux, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Grenoble Alpes, Institut national universitaire Champollion, Université du Havre, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris 13, Université de Toulon, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Clermont Auvergne, Université d'Orléans, Aix-Marseille Université, Université de Lorraine

Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 250 Spécialites pluritechnologiques mécanique-electricite, 251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en œuvre de méthodes de conception et de fabrication assistées par ordinateur
- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, d'essais et de contrôles en fabrication
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique et de la physique pour choisir et optimiser un processus de conception et de fabrication
- Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement ou à l'amélioration d'équipements ou de procédés industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Déterminer les cadences et les flux de production

Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus et procédés en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité

- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages
- Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.
- · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - · Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C22.2 : Fabrication de produits en plastique
- C25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- C28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- C29: Industrie automobile
- C30 : Fabrication d'autres matériels de transport
 - Chargé de projet en conception / fabrication assistées par ordinateur (mécanique, plasturgie...)
- Technicien supérieur des méthodes d'industrialisation et de gestion de la production
- Technicien supérieur méthodes et outillages
- Technicien supérieur essais et tests
- Assistant responsable d'industrialisation et de production
- Assistant responsable de projets d'études
- Assistant responsable contrôle qualité- fiabilité

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>H1206</u>: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H1402: Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1502: Management et ingénierie qualité industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de	· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de
la fiche n° 30126 - Usages	sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de
numériques	l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30126 - Exploitation de données à des fins d'analyse	· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
	· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
	· Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite
la fiche n° 30126 -	et orale de la langue française.
Expression et communication	
écrites et orales	Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-
	ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30126 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours
	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
	· Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30126 - Action en responsabilité au sein d'une	· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
organisation professionnelle	· Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	· Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	· Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30126 - Gestion et adaptation des processus de	Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique et de la physique pour choisir et optimiser un processus de conception et de fabrication
production	Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement ou à l'amélioration d'équipements ou de procédés industriels
	 Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
	 Déterminer les cadences et les flux de production Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus et procédés en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30126 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour	 Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.
apporter des conseils.	

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS		
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements		

En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

essible en Polynésie Française	X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018

Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016

Institut National Universitaire champollion, arrêté du : 23/05/2016 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016

Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017

Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017

Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017

Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018

Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015

Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018

Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016

Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016

Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015

Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016

Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Bordeaux

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Université de Caen Normandie

Université de Cergy-Pontoise

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

Conservatoire national des arts et métiers

<u>Université de Bourgogne - Dijon</u>

Université d'Evry-Val-d'Essonne

Université Grenoble Alpes

Institut National Universitaire Champollion

Université du Havre

Université Claude Bernard - Lyon 1

Université Paris-Sud - Paris 11

Université Paris 13

<u>Université de Toulon</u>

Université Jean-Jaures - Toulouse 2

Université de Clermont Auvergne

Université d'Orléans

Aix-Marseille Université

Université de Lorraine

Lieu(x) de certification :

 $\label{lieu} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \text{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur}:$

Historique de la certification :